

Agriculteurs : vous partez bientôt en retraite ?



Le Crefad Auvergne, Terre de liens Auvergne, la FRCivam, Accueil Paysan Auvergne et l'Afocg63 vous proposent un cycle de formation pour :

Bâtir le projet de transmission de son exploitation

« Bâtir son projet de transmission, c'est d'abord se connaître soi-même, être lucide sur la « valeur » de sa ferme et se projeter positivement ».
Une participante à la formation, pendant l'hiver 2014

Les agriculteurs soucieux de transmettre leur ferme pour une installation, se trouvent souvent confrontés à une multitude de questions au moment de leur départ en retraite. Comment trouver un successeur ? Que vais-je réellement lui céder ? Que fera-t-il de ma ferme ? Et moi, que vais-je faire une fois la main passée ?... Et bien d'autres interrogations dans les champs social, économique, technique et personnel.

Il y a donc un enjeu, à faire un travail préalable à la transmission, afin d'anticiper un certain nombre de points de blocage, de s'approprier des outils permettant de bien analyser sa propre situation et de tenter de lever un maximum de freins.

C'est ce que le Celavar vous propose durant la formation «Bâtir le projet de transmission de son exploitation».

**5 journées de formation
entre décembre 2014 et mars 2015
à Vétagrosup, Marmilhat, Lempdes (63)**

Plus d'infos

secretariat@crefadauvergne.org

04 73 31 50 45



Objectifs

- Clarifier son projet de transmission par un travail de réflexion collective sur ses motivations, ses craintes et ses attentes
- Acquérir des compétences sur les aspects humains, économiques, juridiques et fiscaux nécessaires à la réussite de sa transmission
- Acquérir les outils nécessaires pour être en capacité de prendre des décisions partagées avec ses proches afin de devenir réellement acteur de son projet de transmission.

Moyens pédagogiques

- Travail collectif et individuel
- Apports en salle sur les aspects humains, sociaux, économiques et juridiques de la transmission
- Rencontre de porteurs de projets agricoles
- Diagnostic de transmissibilité de sa ferme

Programme

- Module 1 : **Diagnostic de transmissibilité de sa ferme** - 4 heures

Objectifs :

Réaliser un état des lieux de sa ferme

Cerner les potentialités de sa ferme

- Module 2 : **Qu'est ce qu'une transmission réussie ?** - 7 heures

Objectifs :

Mettre à plat ses questionnements et ses enjeux par rapport à son projet de transmission

Clarifier les critères d'une transmission réussie

- Module 3 : **Les aspects technico-économiques de la transmission** - 17 heures

Objectifs :

Connaître les dispositifs existants pour faciliter la rencontre d'un repreneur

Travailler sur les critères de transmissibilité de sa ferme,

Evaluer la valeur économique de sa ferme

S'approprier les aspects juridiques, fiscaux et réglementaires de la transmission.

Comprendre le calcul de sa retraite et les droits qui y sont liés

- Module 4 : **La relation cédant-repreneur** - 11 heures

Objectifs :

Appréhender la rencontre avec les porteurs de projet

S'outiller pour contribuer à créer les conditions de la réussite de la reprise

Envisager son projet de vie après avoir transmis

Intervenants

Brigitte Chizelle du cabinet Autrement dit, psychosociologue et formatrice, Pauline Salcedo d'Accueil Paysan Auvergne, formatrice, Jean-Paul Onzon de l'Afocg63, formateur, un conseiller de MSA et un conseiller du CER Avenir.

Dates

lundi 15 décembre - mardi 13 janvier - mardi 3 février - mardi 17 février - lundi 9 mars

+ une demi-journée d'accompagnement individuel pour élaborer le diagnostic de la transmissibilité de sa ferme (date à caler avec chaque participant).

Structures organisatrices

Accueil Paysan est une association regroupant des paysans proposant de l'accueil à la ferme dans un esprit d'éducation populaire, de développement durable et d'agriculture paysanne. Accueil Paysan s'engage en faveur de l'installation de porteurs de projets sur des fermes à taille humaine et s'engage donc contre le phénomène d'agrandissement des exploitations agricoles.



Plus d'infos : auvergne@accueil-paysan.com - 04 71 74 97 81

Association d'éducation populaire, le **Crefad Auvergne** oeuvre avec d'autres pour que les territoires ruraux soient des lieux vivants mêlant vie économique, échanges, partages et réflexions.

Le Crefad Auvergne s'appuie pour cela sur la pédagogie de la formation, sur l'animation ainsi que sur l'accompagnement des initiatives en milieu rural.



Plus d'infos : secretariat@crefadauvergne.org - 04 73 31 50 45

L'**Afocg63** propose aux agriculteurs les moyens de devenir autonomes dans la gestion globale de leur entreprise, par la formation et l'accompagnement collectif. Elle accompagne les agriculteurs dans le développement de leur capacité d'anticipation et prises de décisions en tenant compte des données économiques, mais aussi du projet personnel ou de l'environnement.



Plus d'infos : afocg63@orange.fr - 06 80 42 70 40

Enrayer la disparition des terres agricoles, aller vers un portage collectif du foncier agricole pour faciliter les installations et développer l'agriculture biologique et paysanne. Voici les engagements qui mobilisent **Terre de Liens**.



Plus d'infos : auvergne@terredeliens.org - 09 70 20 31 06

La **FRCivam Auvergne** a pour principal objectif de permettre aux agriculteurs d'accéder à une véritable autonomie grâce à la formation. Elle contribue également à la recherche de solutions valorisant au mieux le potentiel humain et productif du milieu rural: la diversification des activités, l'aide à l'installation de nouveaux actifs, la valorisation des patrimoines et des savoirs ruraux, la défense de la qualité des produits fermiers.



Plus d'infos : mellet.civam@wanadoo.fr - 04 73 61 94 04

Financement du cycle

Financement VIVEA pour les exploitants agricoles et les cotisants solidaires (sous réserve d'acceptation du dossier de financement). Autres cas nous consulter. Participation : 40 euros.



Bulletin d'inscription au cycle de formation « Bâtir le projet de transmission de son exploitation »

à renvoyer à Crefad Auvergne, 9 rue sous les Augustins, 63000 Clermont-Ferrand
(attention, chèque à l'ordre d'Accueil paysan)

Tel 04 73 31 50 45 - Fax 04 73 31 15 26

INFORMATION SUR LE PARTICIPANT

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Tél :

Courriel :

INSCRIPTION A LA FORMATION

Je souhaite participer à la formation « Bâtir le projet de transmission de son exploitation ».

Je joins un chèque d'arrhes de 40 euros à l'ordre d'Accueil paysan.

Une confirmation d'ouverture du stage vous sera adressée au moins 8 jours avant le début de la formation. A la fin de celle-ci, une attestation de suivi de stage vous sera remise.

Attention : arrhes non remboursable en cas d'absence non signalée 15 jours avant la date de formation

Fait le :

Signature :

Paroles d'agriculteurs et agricultrices ayant participé à la formation

« Ces journées de formation sont importantes car elles permettent de rompre l'isolement dans lequel on se trouve en tant que cédant » - **Christian, producteur de PPAM**

« Ces réunions permettent de se poser et en même temps de répondre à beaucoup de questions... (et celles-ci ne manquent pas!!!) » - **Katherine, productrice de céréales et de pain**

« Se former, c'est se préparer à passer le relais à des jeunes et assurer leur avenir » - **Guy, apiculteur.**

« Si tu veux laisser ta place, le Celavar t'accompagne ! » - **Michèle, apicultrice.**